

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Forum Turquie-Afrique : accroître les investissements dans le secteur agroalimentaire

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

DANS le cadre du Forum Turquie-Afrique qui s'est déroulé dernièrement à Istanbul, le ministre du Commerce, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Industrie, Hughes Mbadinga Madiya, a exposé à ses homologues, les opportunités d'investissement que présente le Gabon. Des assises axées sur la thématique des opportunités d'investissement et les secteurs ciblés en Afrique.

Occasion pour le membre du gouvernement gabonais d'inviter les responsables des grands groupes présents à ce forum à investir dans notre pays. Aussi, Hughes Mbadinga Madiya a-t-il vanté les secteurs porteurs de croissance contenus dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) que sont l'accélération des investissements dans les secteurs de l'énergie et de l'eau, la structuration des

investissements en numérique, la relance des chantiers immobiliers, la digitalisation de l'administration gabonaise, la mise en place d'une stratégie gazière, l'agriculture, le tourisme, la santé et la pêche.

"Le gouvernement entend appuyer les filières manioc, plantain, halieutique, sucre, maraîchère, avicole et porcine pour l'autosuffisance alimentaire en produits de base et transformés. L'ambition stratégique étant d'augmenter les surfaces cultivées et la mise en place des catalyseurs sectoriels aux fins d'augmenter la production et accroître la souveraineté alimentaire du pays", a indiqué le membre du gouvernement.

Et d'ajouter : "Le gouvernement a lancé un vaste processus d'aménagement des Zones agricoles à forte productivité (Zap). Ce sont 45 Zap de 64 000 hectares de terre au total. Outre la production à grande échelle et l'atténuation du flux d'importation, ces mesures permettront



Le ministre du commerce, Hughes Mbadinga Madiya lors du sommet

également de régler des problèmes de la régularisation foncière agricole, la valorisation écoresponsable et le regroupement d'activités agricoles et para-agricoles".

## Bois : Comment protéger le kevazingo ?

Jean MADOUA  
Libreville/Gabon

LA salle de conférences du Centre national de recherche scientifique et technologique (CENAREST) a abrité l'atelier de formation sur les principes de la convention des espèces de faune et de flore en voie d'extinction (CITES).

Cette formation de deux jours rentrait dans le cadre du "projet kevazingo, pour évaluer l'état de la recherche sur la dynamique écologique, l'état de conservation, la gestion, la récolte, la transformation, la traçabilité et le commerce des espèces d'arbres kevazingo au Gabon". Il s'agissait de proposer un canevas et une méthodologie pour la rédaction d'un document de rapport d'avis de commerce non préjudiciable de l'espèce kevazingo au Gabon ; d'assister les consultants natio-



Des billes du précieux Kevazingo.

naux dans le traitement et l'analyse des données d'inventaires ; de former le comité scientifique sur la rédaction du rapport d'un document d'avis de commerce ; et d'assister l'équipe du projet. Le coordinateur national du projet, Donald Midoko, s'est réjoui de la tenue de cet atelier qui vise à renforcer les capacités managériales des participants sur le classement du kevazingo en annexe II de la convention de la CITES.

## Étude actuarielle de la CPPF : la parole aux partenaires sociaux

G.R.M  
Libreville/Gabon

LE 12 octobre écoulé, le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, lançait officiellement l'étude actuarielle sur les régimes de sécurité sociale gérés par la Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'État (CPPF). Cet audit du système des pensions des agents publics a été confié, au cabinet d'études Finactu, au terme d'un processus de sélection par appel d'offres international.

Lundi dernier, la CPPF a donné la parole aux représentants des travailleurs actifs et des retraités pour échanger directement avec le cabinet d'actuariat, afin de faire connaître leurs attentes. Entendu que, à en croire la cheffe de la mission de Finactu, "les réformes envisagées auront un fort impact social". Aussi, la confédération Machette syndicale des travailleurs gabonais (MSTGV) et l'Association nationale des retraités des secteurs public et privé du Gabon (Anareg), ont-ils, aux noms des leurs, évoqué les évolutions à apporter aux paramètres



Le ministre du Budget et des Comptes publics, Sosthène Ossoungou Ndibangoye, lançant officiellement l'étude actuarielle sur les régimes de sécurité sociale.

qui régissent les régimes de retraite et de prestations familiales du secteur public au Gabon. Et ce, en rapport avec l'arrimage des pensions au nouveau système de rémunération (NSR). Entre autres : l'âge de départ à la retraite, le nombre des cotisants, le taux d'annuité, l'assiette et le taux de cotisation.

Deux heures d'échanges ont permis aux représentants des travailleurs actifs et des retraités de faire un certain nombre de propositions pertinentes aux fins d'améliorer le système des pensions et des prestations familiales des agents de l'État. Autrement dit, permettre aux retraités de jouir de leurs droits en toute quiétude. Et l'une des

propositions est de donner une réelle autonomie financière à la CPPF. D'autant que le principe de l'unicité de caisses au Trésor public n'est pas de nature à lui garantir une meilleure fonctionnalité.

Pour les partenaires sociaux, il serait souhaitable que la Caisse dispose d'un compte à la Banque centrale pour que, sans passer par le Trésor public, elle puisse être opérationnelle et proactive. L'objectif souhaité par les autorités gabonaises, lors de l'entrée en vigueur du NSR en juillet 2015, était de relever les pensions des agents publics admis à faire valoir leurs droits à la retraite. Six ans après, la préoccupation demeure.